Accusé de réception en préfecture 068-216800557-20230412-DCM06042023_7_1-DE Date de télétransmission : 12/04/2023 Date de réception préfecture : 12/04/2023

Département HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 06 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers élus

15 L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril

Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach

étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en fonction 15 <u>Présents</u>: M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - Mme Sabrina REISS - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-

Marc JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers

Absent excusé et non représenté : /

présents

Absents:

14 + 1 procuration

A donné procuration : M. Jean-Baptiste IDCZAK à Mme Priscille BAKAJ

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

7. Institution et vie politique

7.1. Désignation d'un conseiller délégué

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-18 lequel permet au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux,

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il désigne Mme Corinne HAJOSI conseillère municipale déléguée.

Elle aura la charge:

- des manifestations,
- de l'embellissement du village.

BRUEBACH le 11 avril 2023

La Secrétaire de séance, Caroline MULLER

Le Maire, Gilles SCHILLINGER